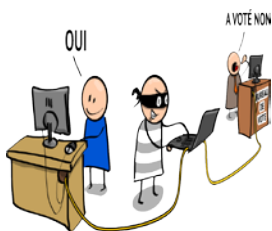




Philippe Cougouluegne Tel : 06.95.40.53.53 J-MPoubil Tel : 06.72.23.82.2 Olivier Mongiat Tel : 0661254721
Mylène Marco Tel : 06.45.69.93.36 www.solidaires-sudtam.org Robert Liquete Tel : 0620756903 **26/03/18**

Elections professionnelles Mai 2018 TAM 3M

Le premier tour des élections se déroulera de manière continue sur plusieurs jours du jeudi 3 mai 2018 à 10 heures au jeudi 17 mai 2018 à 14 heures.



Un vote en toute liberté accessible 24h /24 de son domicile à l'adresse URL du site de vote qui est la suivante : www.tam.webvote.fr .Le prestataire GEDICOM adressera, le 25 avril 2018, à chaque électeur, par voix postale, le matériel de vote. (Identifiant + code secret). Durant le vote vous aurez la possibilité de revenir sur votre choix mais une fois le vote définitivement validé, il ne sera plus possible de le modifier.

Nous attirons votre attention sur le fait que, pour la première fois au sein de Tam, les organisations syndicales qui ont négocié la durée du mandat des représentants du personnel ont accepté que celui-ci soit porté à 4 ans au lieu de 2. La loi permet toujours de négocier un mandat de 2 ans ce qui va, à notre avis, davantage dans l'intérêt des salariés de l'entreprise. Vos délégués seront donc élus pour 4 ans au lieu de 2 ce qui doit mettre en lumière l'importance du choix.

Les candidats du Syndicat SUD seront à votre service, si vous leur accordez votre vote, pour vous défendre au plus près de vos préoccupations comme ils l'ont toujours fait même en n'ayant aucun élu, aucune heure de délégation et sur leur temps personnel.



Et notamment auprès des Conseiller(e)s en Mobilité qui vont devoir faire face à une nouvelle charge de travail à la suite de la reprise du marché public de gestion du stationnement sur voirie en janvier 2018. Le Syndicat SUD demande à la Direction une augmentation du point sur le coefficient des Conseillers/ères en Mobilité .

La Direction a octroyé des chaussures à la dotation des A.A.C.S qui sont aussi conducteurs, nous demandons à la Direction par équité de donner des chaussures à tous les conducteurs/ices.



Le syndicat SUD revendique une revalorisation substantielle des salaires par une augmentation générale de la valeur du *point* et non par des miettes lâchées au cours des NAO, des aménagements individualisés ou par quelques primes qui n'impacteront pas nos retraites. L'équité dans le travail entre tous les agents dans un même service. Une meilleure pratique managériale et une qualité de vie au travail qui préservent la santé physique et mentale des agents. Une gestion respectueuse et humaine des agents rendus malades afin de réduire les licenciements pour inaptitude au travail et les invalidités.

Les ordonnances Macron ont pour but et effet d'affaiblir la représentation du personnel en fusionnant toutes les instances au sein du CSE. Le syndicat SUD s'engage à ce que les prérogatives économiques, sociales et santé au travail regroupées dans le CSE soit garanties dans le strict respect des intérêts des agents de Tam.

EN MAI FAITES CE QU'IL VOUS PLAÎT : VOTEZ SUD !